



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance ordinaire du 5 février 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 février 2025 à 19h12, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h12.

Ajout du point 100-7 Mandat à la direction générale pour la demande d'un avis juridique portant sur l'acquisition de biens appartenant à un élu.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-02-05-028

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Lecture des procès-verbaux

A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025

B. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2025

0-4 Période de questions

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Journal des achats en lots

100-2 Journal des achats



- 100-3 Incident au bureau municipal et au Pavillon
- 100-4 Déclarations des intérêts pécuniaire des membres du conseil
- 100-5 Avis de motion – Règlement 2025-361 concernant le règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2025
- 100-6 Taux d'intérêt applicable aux versements des taxes et autres frais – Année 2025
- 100-7 Mandat à la direction générale pour la demande d'un avis juridique portant sur l'acquisition de biens appartenant à un élu

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport d'incendie de janvier 2025

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics de janvier 2025

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Rapport d'épuration de janvier 2025
- 400-2 Rapport de l'eau potable de janvier 2025

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

700 LOISIRS ET CULTURE

- 700-1 Demande financière au fonds événementiel de la MRCVG

800 CORRESPONDANCE

- 800-1 Don - église
- 800-2 Contribution – Paroisse Sainte-Marie de l'Incarnation
- 800-3 Journée de la santé mentale positive
- 800-4 Demande de contribution – Association de la protection de l'eau
- 800-5 Demande de bourse étudiante - CSSHBO
- 800-6 MRCVG - SPCA

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025

M.B. 2025-02-05-029

Il est proposé par Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.



B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2025

M.B. 2025-02-05-030

Il est proposé par Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de question

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Séance extraordinaire du 4 février 2024 concernant l'emprunt de 184 200\$.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure se retire de son siège pour le traitement des points 100-1 et 100-2

100-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de janvier 2025

M.B. 2025-02-05-031

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de janvier 2025 pour un montant total de 67 701.93 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Approbation du journal des achats pour le mois de janvier 2025

M.B. 2025-02-05-032

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le journal des achats au 31 janvier 2025 pour un montant de 34 282.12 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure reprend son siège

100-3 Incident au bureau municipal et au Pavillon

M.B. 2025-02-05-033

CONSIDÉRANT que du vandalisme a eu lieu au Pavillon le 15 janvier 2025;

CONSIDÉRANT qu'une entrée par effraction a eu lieu le 16 janvier 2025 au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que des agents de la Sûreté du Québec sont venus faire des vérifications des lieux;

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec est entrée en communication avec la direction générale à savoir si la municipalité souhaite porter plainte;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pascal Saumure, et appuyée par Michel Lamoureux,

QUE le conseil souhaite que la municipalité porte plainte pour ces événements auprès de la Sureté du Québec.

QUE le conseil mandate la direction générale pour la poursuite des procédures auprès de la Sureté du Québec.

QUE des caméras de sécurité soient installées dans les édifices municipaux afin d'augmenter la sécurité des lieux.

Adoptée à l'unanimité

100-4 **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Note au procès-verbal : Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

100-5 **Avis de motion – Règlement 2025-361 concernant le règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2025**

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, annonce ce 5 février 2025, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-361 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2025.

Le projet de règlement 2025-361 est déposé et présenté.

Conseiller au siège #1
Michel Lamoureux

100-6 **Taux d'intérêt applicable aux versements des taxes et autres frais – Année 2025**

M.B. 2025-02-05-034

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de fixer le taux d'intérêts à 16%, taux applicable aux versements des taxes et autres frais non payés et ce, pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité

100-7 **Mandat à la direction générale pour la demande d'un avis juridique portant sur l'acquisition de biens appartenant à un élu**

M.B. 2025-02-05-035

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la direction générale pour la demande d'un avis juridique portant sur l'acquisition de biens appartenant à un élu.

Note au procès-verbal : Les conseillers Jean Daoust et Marc Poirier indiquent leur dissidence. Le conseiller Jean Daoust demande un prix estimatif pour un avis juridique, soit 2 000\$.

doptée



200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure se retire de son siège pour le traitement du point 200-1

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de janvier 2025.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

Note au procès-verbal : Le conseiller Pascal Saumure reprend son siège.

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport pour le mois de janvier 2025 concernant les travaux effectués par le service des travaux publics.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	-------------------------------------------

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de janvier 2025 concernant l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de janvier 2025.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	------------------------------------------------

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------



700-1 Demande au fonds événementiel de la MRCVG

M.B. 2025-02-05-036

CONSIDÉRANT que la municipalité organise une journée de festivités pour célébrer la Fête Nationale du Québec,

CONSIDÉRANT que la MRCVG accepte les demandes d'aide financière pour la tenue d'événements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE le conseil mandate la direction générale pour le dépôt de la demande auprès de la MRCVG;

QUE le conseil mandate la direction générale à signer tout document permettant l'obtention de l'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
-----	----------------

800-1 Demande de contribution – Église Saint-Gabriel

M.B. 2025-02-05-037

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de contribution financière de l'Église Saint-Gabriel;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter le principe de la laïcité de l'État, tel qu'établi par les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que la séparation entre l'État et les institutions religieuses implique que la municipalité ne peut accorder de financement direct à des organismes à caractère religieux;

CONSIDÉRANT que la municipalité a consulté son conseiller juridique à ce sujet;

CONSIDÉRANT que l'avis juridique reçu confirme que toute contribution financière à une institution religieuse serait contraire aux obligations de neutralité de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Steve Millar,

QUE la municipalité décline la demande de contribution financière de l'Église Saint-Gabriel, conformément aux principes de laïcité et aux recommandations de son conseiller juridique.

QUE la direction générale soit mandatée pour faire parvenir la résolution aux responsables de la demande de contribution ainsi que des pistes de solutions.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Contribution publicitaire – Paroisse Sainte-Marie de l'Incarnation

M.B. 2025-02-05-038



CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de contribution de la Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation afin d'inclure un affichage promotionnel de la municipalité de Bouchette dans son feuillet hebdomadaire pour l'année 2025-2026, au coût de 150 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pascal Saumure, appuyé par Marc Poirier,

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la somme de 150 \$ pour l'affichage promotionnel dans le feuillet hebdomadaire de la Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Journée de la santé mentale positive

M.B. 2025-02-05-039

CONSIDÉRANT que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge » ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Daoust et appuyé par Monique Pelletier,

QUE le conseil proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ».

Adoptée à l'unanimité

800-4 Demande de contribution – Association de la protection de l'eau

M.B. 2025-02-05-040

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît l'importance de la protection et de la gestion durable des ressources en eau sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que l'Association de la protection de l'eau joue un rôle essentiel dans la sensibilisation, la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de cette association et que son adhésion vient à échéance ;

CONSIDÉRANT que le coût du renouvellement de l'adhésion s'élève à deux cent cinquante dollars (250 \$) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite poursuivre son engagement envers la protection de l'eau et bénéficier des services et des ressources offertes par l'Association de la protection de l'eau ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monique Pelletier, appuyé par Marc Poirier,

QUE la municipalité procède au renouvellement de son adhésion à l'Association de la protection de l'eau pour un montant de deux cent cinquante dollars (250 \$), et que cette somme soit prélevée à même le budget de fonctionnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Demande de bourse étudiante – CSSHBO

M.B. 2025-02-05-041

CONSIDÉRANT que le conseil municipal reconnaît l'importance d'encourager la persévérance et la réussite scolaire chez les jeunes de sa communauté ;

CONSIDÉRANT que le soutien financier peut constituer une aide précieuse pour les étudiants poursuivant des études postsecondaires ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite encourager les finissants résidents de Bouchette à poursuivre leurs études en leur octroyant une bourse d'études ;

CONSIDÉRANT que le montant de chaque bourse est fixé à deux cent cinquante dollars (250 \$) et sera attribué sur présentation d'une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Pascal Saumure,

QUE le conseil autorise l'attribution d'une bourse d'un montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) à chaque finissant résident de la municipalité, sous réserve de la présentation d'une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire.

Adoptée à l'unanimité

800-6 MRCVG – SPCA

Note au procès-verbal : Le maire explique le fonctionnement de l'entente avec la MRCVG et la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA).

900	VARIA
-----	-------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- SPCA – fonctionnement
- Location d'un garage d'un citoyen
- Matériaux utilisés pour le terrain du garage loué
- Sainte-Marie-de-l'Incarnation
- Ange dans la montagne
- Achats de bien d'un élu
- Garage municipal



1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

1100 Levée de la séance

M.B. 2025-02-05-042

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h37.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim

